



CSE TER Bretagne

Avril 2023

INTRODUCTION

Voici le compte rendu du CSE d'avril 2023. Ce CSE a eu lieu dans une période de mobilisations massives contre le projet du recul de l'âge de départ à la retraite voulu par le gouvernement. Toutes les organisations syndicales ont décidé de tenir les CSE sauf les jours de grandes mobilisations contre cette réforme des retraites. Le CSE était présidé par le DRH TER Bretagne Mr BOURDEL.

Déclaration liminaire lue en séance

Vous trouverez notre déclaration en pièce jointe (pour nos adhérents). Nous disposons également de documents et d'informations que vos élus gardent à votre disposition dans la limite des règles de confidentialité.



Le prochain CSE est prévu le jeudi 25 mai 2023
Faites-nous remonter vos questions sur :
unsa.ferroviaire.cse.bzh@gmail.com

Mouvement social



La direction se satisfait d'un dialogue social serein au TER Bretagne malgré cette période compliquée.

La tenue de ce CSE mais aussi de certaines

échéances importantes comme la période de notations ont été tenues par vos élus UNSA Ferroviaire.

Au cours de la 2^{ème} quinzaine de mai, des bilatérales seront organisées avec les différentes organisations syndicales du CSE TER Bretagne en présence de Magali Euvette (Directrice du TER Bretagne).

Durant ces bilatérales, des **sujets stratégiques** seront abordés comme **l'ouverture à la concurrence mais aussi le projet de développement du trafic ferroviaire en lien et à la demande du Conseil Régional.**



La Direction dit rester à l'écoute et vigilante quant aux rapports entre la hiérarchie, les grévistes et non-grévistes.



Concernant les retenues sur salaire pour les grèves, la Direction déclare avoir vérifié les décomptes suite aux anomalies remontées par les OS localement et au national.

Vigilance!

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants UNSA Ferroviaire pour toutes questions afférentes aux retenues sur vos fiches de paie suite aux grèves de ces derniers mois !!

Rémunération

Au niveau national, de **nouvelles NAO et tables rondes** avec les organisations syndicales sont prévues **à l'été avec un point de vigilance sur l'évolution de l'inflation.**

Le sujet des échelons d'ancienneté 11 et 9 (pour les conducteurs) devrait être abordé lors de ces NAO.

Bien entendu, nous vous tiendrons également informés des avancées qui sortiront de ces tables rondes en espérant des avancées positives pour votre pouvoir d'achat !

Pour l'UNSA Ferroviaire, la direction devra répondre aux attentes légitimes de ses salariés dans cette période de forte inflation.

Il est venu le temps de récompenser le travail des cheminotes et cheminots !



Prime d'intéressement

Cette année, la **prime d'intéressement est de 1,65% pour la SA Voyageurs, soit 606 euros brut** pour les agents.



Elle est calculée conformément à l'accord d'entreprise actuel, négocié en 2018. En raison de cet accord, le montant maximum pour **cette prime** est de 750€. Elle est estimée en fonction de l'atteinte d'objectifs basés sur les critères suivants :

- **économiques,**
- **opérationnels,** liés à la sécurité, la régularité et la satisfaction client,
- **de performance sociale** basée sur l'enquête interne « C'est à vous ».

En 2022, la majeure partie des objectifs fixés par l'accord d'intéressement a été atteinte, dicit la direction.

Seul l'objectif, lié à la satisfaction client a été partiellement atteint.

Cela a permis de maintenir un niveau de prime d'intéressement quasi similaire à celui atteint l'an passé et équivalent à 86% du montant maximal prévu par l'accord.

Cet intéressement est donc indépendant des résultats de 2022 « exceptionnels », 2,4 Milliard d'euros pour le groupe SNCF, rappelle le DRH TER Bretagne.



L'accord sur l'intéressement sera revu pour 2024 avec l'ensemble des Organisations Syndicales de la SA Voyageurs puisqu'il arrive à son terme.

Pour l'UNSA Ferroviaire, nous sommes très loin de l'espoir suscité par les bénéfices record annoncés.

Le montant maximum n'a pas pu être obtenu à cause d'objectifs opérationnels non atteints, mais dont l'entreprise est en grande partie responsable

(recrutement insuffisant, problématique de production été 2022, etc.).

Cela ne peut pas être imputable aux agents !!

Vos élus UNSA Ferroviaire dénoncent une grande disparité de cette prime entre les différentes SA de notre groupe et demandent une plus grande égalité, avec un alignement sur la prime d'intéressement de G&C.

Les objectifs négociés en 2018 n'ont plus leur pertinence dans le contexte inflationniste actuel.

C'est pourquoi, l'UNSA prendra toute sa part lors de la renégociation de cet accord pour que les critères soient plus favorables afin de fidéliser les agents.



CE QUE LES CHEMINOTS RETIENDRONT :

Une fois encore l'entreprise déçoit en manquant l'occasion de remercier ses salariés pour leur engagement passé et à venir : Covid (2020-2021), Coupe du monde de rugby (2023) et Jeux olympiques (2024) ...et loupe le train de la modernité (fuite des compétences et problème d'attractivité)

Prime de résultats au TER BRETAGNE

Le dispositif au TER Bretagne a été instauré en 2022 suite à une demande de l'UNSA Ferroviaire qui avait sollicité le DRH pour une redistribution d'une part de la marge opérationnelle TER annuelle **et ce depuis les CSE de 2019.** Ce dispositif de primes aux résultats **sera remis en place en 2023 pour deux périodes, de juin à août et de septembre à décembre 2023.** Les modalités de ce dispositif seront précisées au CSE du mois de mai.

Nous resterons vigilants sur les critères retenus pour le calcul de cette prime lors de sa présentation au CSE de mai.

Point Emploi en présence de Mme Sylvaine Robillard



La perspective d'embauches pour 2023, est de plus de 35 recrutements externes avec la mise en place d'un dispositif de formation innovant. Nous aurons plus d'informations sur ce dispositif par la suite.

Au 31 mars 2023, plusieurs embauches ont été réalisées : **7 femmes et 15 hommes**, dont quatre personnes de plus de 45 ans.

En avril 2023, 2 embauches ont été réalisées **1 au COVB et 1 ADC**. Mais également **3 recrutements côté matériel** : 2 opérateurs électriques et 1 AML (Agent Mouvement Logistique). Une session pour le recrutement d'AML et d'opérateurs électriques va avoir lieu avec recrutement courant Mai.

En Mai 2023 : un recrutement a été acté pour le 22 Mai, pour un opérateur Électrique au TMB

Une **école traction de 14 personnes** débutera au **mois de mai** avec **2 femmes et 12 hommes**. Cette école sera composée pour 50% de nouveaux embauchés et pour 50% d'agents en reconversion.

La Direction recherche toujours des candidat-es et est preneuse de CV. Dans la volonté de féminiser les métiers SNCF, les services RH recherchent activement des candidatures féminines. Si dans votre entourage des personnes sont intéressées, n'hésitez pas à transmettre directement leurs candidatures au service RH ou à nous solliciter si besoin. Le dispositif de cooptation pourra être mis en place dans certains cas (voir L'Actu RH n°27 du 10/06/22).





QUESTIONS / REponses

Vos élus UNSA demandent une présentation du dispositif DAPP (Dispositif d'Accès aux Postes Personnalisés). Quel est le processus de mise en œuvre ? quel est le rôle de l'ATM ? Quel est le nombre d'agents à date concernés par ce dispositif pour le CSE TER Bretagne ?

Réponse de la Direction:

Une présentation a été faite en séance et nous restons à votre disposition pour plus d'explication sur ce dispositif. Il faut retenir que ce dispositif est mis en place pour les agents sans poste et les réintégrer progressivement dans un emploi stable. Pour le TER Bretagne, seul un agent est concerné pour le moment.

Vos élus restent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur le sujet.

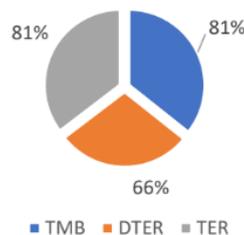
Vos élus UNSA demandent un point à fin mars, sur la réalisation des EIA et EP par service et par équipe de l'Établissement Bretagne. Quels sont les motifs entraînant un retard dans la réalisation de ceux-ci ?

Réponse de la direction: La réalisation des EIA au 14 avril

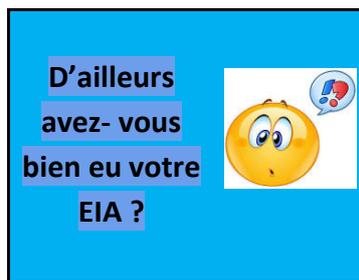
2023 est de 98%. Certains agents n'ont pas fait leur EIA suite à des absences (maladie, mise a dispo, etc....).

Concernant les entretiens professionnels, un taux de réalisation est de 79% au 20 avril 2023.

Taux de réalisation des EP



L'UNSA Ferroviaire se félicite de la remontée de réalisation des EIA et EP depuis le mois de Mars 2023.



Nous demandons la présentation du dispositif Ambition cadre ainsi que le dossier présenté en CSE Central Voyageurs.

Quels sont les prérequis ainsi que la démarche permettant d'accéder au collège cadre ? Pourquoi les

représentants du personnel ne sont-ils pas associés à ces dispositifs (DAC, Ambition cadre.) ?

Une présentation nous a été faite en séance du dispositif Ambition Cadre mais également du dispositif Ambition Maîtrise+ (DAC).

Vos élus UNSA Ferroviaire restent à votre disposition si vous êtes intéressés et peuvent vous communiquer à la demande les supports écrits fournis par la direction .

Cependant nous déplorons que ces nouveaux dispositifs mis en place depuis la création des 5 SA, ne soient pas plus cadrés dans leur application. En effet, chaque direction décide qui doit totalement ou partiellement réaliser le cursus de ces dispositifs.

Qui plus est, les OS ne peuvent plus être en vigilance contrairement aux examens des années antérieures.



Nous demandons une présentation du projet de développement du TMB évoqué lors du CSE de février 2023. Quelle ligne budgétaire est envisagée pour ce projet ?

Réponse de la direction : Concernant le projet de l'extension du TMB, il est beaucoup trop tôt pour donner des chiffres sur le projet. Mais il est à l'étude. La Région Bretagne a validé l'achat de 6 Régio 2N. Cette décision fait l'objet de cette étude d'extension du bâtiment ZTER, en cours et non finalisée à ce stade.

Afin de mettre en place un contexte favorable à l'engagement des salariés dans les fonctions de représentant du personnel ou dans un mandat syndical qu'est-il prévu au sein de TER Bretagne ?

Réponse de la direction : En complément des formations syndicales prises en charge par l'entreprise (CFESS) TER Bretagne a mis et continue à mettre en place des actions favorisant l'engagement de

ses salariés en tant que Représentants du Personnel ou Représentants Syndicaux.

Des groupes spécifiques sont proposés à l'accord de mise en place du CSE (GT Traction, GT Trains, Calcul de réserve).

En 2022, une Table Ronde Sécurité a été instituée et intégrée à l'accord relatif à la mandature 2023-2026.

En 2023, TER Bretagne met en place des Réunions de Proximité avec les RPX, également prévues au nouvel accord. D'autres actions sont mises en place au quotidien, toujours dans cet esprit. Par exemple, dans le cadre de la nouvelle mandature une journée d'information spécifique a été proposée aux nouveaux Délégués de Commission (titulaires et suppléants).

Suite à la demande de vos élus UNSA, un guide à l'intention des salariés élus, des acteurs RH, et des managers (Document DRH Groupe) existe et est à votre disposition auprès de l'UNSA Ferroviaire ou de la DRH TER Bretagne.

Nous demandons le Bilan Social 2022 pour le CSE TER Bretagne.

Réponse de la direction : Le Bilan Social est en cours de réalisation. Il sera présenté

en commission le 20 juin et mis à disposition dans la BDESE (Base de Données Économique, Sociale et Environnementale). Cette base de données comporte des documents et est à disposition des élus.

Pour l'UNSA ferroviaire, l'analyse de ce document au-delà de la commission économique devrait permettre un débat en CSE en effet ce document reprend l'ensemble des éléments (Recrutements, mutations, démissions, retraites, pyramide des âges, égalité homme femmes, etc.)

Index égalité hommes/femmes : quel a été le résultat de cet index en 2022 pour le groupe SNCF calculé conformément au Décret n° 2021-265 du 10/03/2021 ? Ainsi qu'au TER Bretagne ?

Réponse de la direction : Le résultat de l'index de l'égalité professionnelle Femmes / Hommes 2022 pour SNCF Voyageurs est de 92 points sur 100, au-dessus de la limite des 75 points requise par le décret. Il n'est pas calculé à la maille du CSE (...)



Cet index égalité Femmes / Hommes est composé de 5 indicateurs :

1. Écart de rémunération entre les femmes et les hommes.

Score: 37/40.

2. Écart de taux d'augmentations individuelles (hors promotion) entre les femmes et les hommes.

3. Écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes.

4. Pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité.

5. Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.

Vos Élus UNSA Ferroviaire ont demandé plus de précision concernant cet index afin de savoir comment est déterminée la cotation des indicateurs.

NOS DERNIÈRES COM



PARIS • 9 MARS 2023

AGENTS DE LA SNCF VOYAGEURS

MÉTIER BORD TGV / IC

L'UNSA RENCONTRE LE NOUVEAU DIRECTEUR

Le 26 avril, Anthony Vega Martin nous a expliqué la vision qu'il a de la feuille de route qui lui a été confiée par Alain Krakovitch. La mise en place de son poste répond aux besoins exprimés durant le conflit ASCT afin de retrouver des interlocuteurs métier train à la SA Voyageurs.



Retrouvez notre MAG, nos tracts, nos communiqués de presse et bien d'autres informations sur le site UNSA Ferroviaire

www.unsa-ferroviaire.org

LE CONFLIT DE LA FIN DE L'ANNÉE 2022 UN RETOUR D'EXPERIENCE EN QUATRE POINTS

Il est fort probable de rencontrer de nombreux agents de métier d'Agent du Centre Commercial dans les trains. Le retour d'expérience de l'année 2022 est en cours de traitement et sera communiqué dans les prochains jours.



PARIS • 13 AVRIL 2023

FORFAIT MOBILITÉS DURABLES (FMD)

MISE EN PLACE À LA SNCF

MERCI L'UNSA !



En 2015, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte instaure l'amortissement kilométrique vélo (IKV). Depuis, l'UNSA n'a cessé de réclamer la mise en place d'un accord national de haut niveau auprès de la direction de la SNCF.

Après un long processus de négociation, nous sommes parvenus à un accord national de haut niveau. Ce dernier prévoit la mise en place d'un Forfait Mobilités Durables (FMD) à partir du 1er septembre 2023. Ce forfait sera mis en place en deux étapes : d'abord pour les agents de la SNCF Voyageurs, puis pour les agents de la SNCF Réseau.



EST MON OU C'EST OUI ?

Après que l'accord a été validé par les organisations syndicales, nous sommes parvenus à un accord national de haut niveau. Ce dernier prévoit la mise en place d'un Forfait Mobilités Durables (FMD) à partir du 1er septembre 2023. Ce forfait sera mis en place en deux étapes : d'abord pour les agents de la SNCF Voyageurs, puis pour les agents de la SNCF Réseau.



PARIS • 29 MARS 2023

SNCF VOYAGEURS INTÉRESSÉMENT

LE MONTANT BRUT EN 2023

606 €

Entre déception et mécontentement !



POUR L'UNSA FERROVIAIRE, PAS DE TRAVAIL SANS DE BONNES CONDITIONS. LE MONTANT BRUT EN 2023 N'EST PAS ENCORE EN DESSOUS DE LA MARGE DE SUPER PROFIT, LA COMBINAISON DE LA DÉGRADATION DE LA MARGE DE SUPER PROFIT ET DE LA DÉGRADATION DE LA MARGE DE SUPER PROFIT.



Vos Représentant(e)s UNSA Ferroviaire élu(e)s

NOM	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
LAURENT	Cyril	07 77 80 85 16 cyril.laurent@sncf.fr	JAMOULLE	Michel	06 33 11 90 93 michel.jamoulle@sncf.fr
GUINEHEUC	Sylvie	06 09 61 04 15 sylvie.guineheuc@sncf.fr	LE QUERREC PERSON	Christelle	06 65 35 09 46 christelle.cadorel@sncf.fr
TEXIER	Yann	06 34 67 52 61 yann.texier@sncf.fr	LECOURSONNAIS	Christophe	06 27 47 00 96 christophe.lecoursonnais@sncf.fr

POUR CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE :



POUR NOUS REJOINDRE ET UNS@DHÉRER



UNSA Ferroviaire Bretagne

6 Bis rue Pierre Martin

35000 Rennes

Tél: 07 77 80 85 16

